



Dans le cadre des 23èmes Controverses Européennes de Marciac (2017)
La nature, la technique et l'homme : la guerre des *Trois* aura-t-elle lieu ?

Agriculture européenne : tout est à repenser !

En cette deuxième journée des Controverses, après une séquence consacrée à [la nécessaire redéfinition du progrès économique et scientifique](#), l'heure était venue de s'attaquer à la mise à plat des politiques européennes, et plus particulièrement de la nouvelle Pac à venir.

Autour de la table, pas de langue de bois. Que ce soit l'eurodéputé Eric ANDRIEU (France), l'économiste André TORRE (Inra), l'ancien fonctionnaire européen Tomas GARCIA AZCARATE (Espagne) ou le consultant Istvan FEHER (Hongrie), tous ont pointé les dérives, manquements ou impasses de l'actuel fonctionnement de l'Union européenne. Une opération « table rase » pour mieux repenser une politique agricole, alimentaire et territoriale à même de réarticuler nature, technique et humains. Où il est question du budget, des 27 Etats-membres, de l'OMC et autres accords, du foncier, des harmonisations à mener et autres menus chantiers...

Un temps fort animé par l'ancien eurodéputé Jean-Luc Bennahmias, et intégrant des échanges avec le public.

LES INTERVENANTS

Eric ANDRIEU, député du groupe progressiste et socialiste au Parlement européen, en charge de l'agriculture. Originaire de l'Aude et diplômé de l'Institut Agronomique Méditerranéen, il a mené une carrière de consultant indépendant en développement local. Élu Conseiller Général de l'Aude de 1988 à 2004, année où il devient Conseiller Régional, il remplace Stéphane Le Foll au sein de la Commission Agricole du Parlement Européen depuis le 16 mai 2012. Il hérite des dossiers relatifs à la nouvelle PAC, à son écologisation et au rééquilibrage des aides vers les exploitations les plus modestes

István FEHER est diplômé en sciences agricoles, titulaire d'un doctorat en économie et ancien élève de l'IAM.M. Professeur émérite à l'université Szent István de Gödöllő, il a été Secrétaire Général du Ministère Agricole et du Développement Rural hongrois. Spécialiste de l'Union européenne, il est conseiller en gestion de projet en milieu rural, consultant international pour l'élaboration de stratégies et de développement institutionnel dans l'agriculture et l'industrie alimentaire. Il a effectué plusieurs missions pour des institutions internationales - FAO, EU, USAID, UNIDO et Banque Mondiale- et a enfin participé à plusieurs projets européens, tels que Leonardo, Grundvig ou Erasmus.

Tomas GARCIA AZCARATE a longtemps été fonctionnaire à la Commission européenne (CE). Espagnol d'origine andalouse, c'est en 1986 qu'il fait son entrée dans la CE où il a longtemps assumé les fonctions de chef de l'unité « fruits et légumes frais et transformés » à la Direction générale « Agriculture et développement rural » (2001 à 2005) puis de chef de l'unité « huile d'olive et produits horticoles ». Il est, entre autres, l'un des initiateurs du programme européen « Fruits à l'école », Enfin, il a été conseiller responsable de la coordination et de l'analyse économique à court terme des marchés agricoles à la Commission européenne. Il est membre de l'Académie d'agriculture de France.

André TORRE est économiste de formation, directeur de recherche INRA, rattaché à AgroParisTech et à l'Université Paris Saclay. Ses recherches se sont tournées vers les problématiques d'aménagement du territoire et les processus de Développement Durable. Aujourd'hui, ses travaux sont consacrés à l'analyse des relations de proximité et à leur importance dans les processus de coordination entre acteurs. Ils portent principalement sur les interactions locales entre firmes innovantes, mais aussi sur les conflits d'usage et de voisinage. Il est par ailleurs directeur des programmes PSDR (Pour et Sur le Développement Régional) et rédacteur en chef de la Revue d'Economie régionale et Urbaine.

LA TABLE RONDE

Eric Andrieu : J'ai la charge d'introduire le débat. Dans cette séquence, la Mission agrobiosciences-Inra a proposé que nous nous interroguions sur l'opportunité de redéfinir les politiques européennes, dont la Politique agricole commune. Actuellement, avec la Pac actuelle (2014-2020), nous sommes au milieu du gué et nous pourrions nous contenter de répondre en parlant de l'outillage, de l'omnibus¹, des problèmes de régulation, d'organisation des filières, de prix, de marché international, ou du Brexit qui représente un manque à gagner de plus de 11 milliards d'euros.

Une Pac qui n'a jamais été évaluée

Mais ces outils ne sont qu'une conséquence, dès lors que sont définis des objectifs et qu'un travail d'évaluation approfondie est mené. Or, nous commençons à penser la politique agricole commune post 2020 sans qu'aucune évaluation digne de ce nom n'ait été réalisée sur la politique actuelle, pas plus que sur les politiques agricoles passées. Pour le parlementaire que je suis, ce n'est pas sans poser un certain nombre de questions sur le bien-fondé de cette future Pac qui repose, à ce jour, sur une unique consultation publique menée par la Commission européenne.

Commençons donc par nous interroger sur la Pac actuelle : satisfait-elle les agriculteurs ? A l'évidence, dès qu'on rencontre et qu'on écoute ces derniers, on se rend compte que bon nombre d'éléments de cette politique ne sont pas adaptés aux problématiques agricoles. Satisfait-elle les citoyens européens ? A regarder le comportement de ceux-ci, on ne peut que s'interroger sur la pertinence de cette politique publique.

Divergence de vues

Cela signifie qu'avant même de programmer la future Pac, une phase préalable de questionnement est nécessaire. Avec cette interrogation première : finalement, sommes-nous tous d'accord pour définir des objectifs communs à l'échelle des 27 Etats-membres et avons-nous tous le même regard sur l'agriculture ? En tant que membre de la Commission de l'agriculture du parlement européen, ma réponse est non. Avant de mettre en œuvre des outils, nous devons donc mener un débat sur l'objet même d'une politique publique traitant de l'agriculture. Sommes-nous en capacité aujourd'hui d'appréhender les différentes fonctions de l'agriculture ? Sommes-nous d'accord pour acter le fait qu'elle a une fonction sociale, une fonction environnementale et une fonction économique ?

Sommes-nous d'accord enfin pour considérer que la production agricole est au centre de ces trois grandes fonctions ? Socialement, à travers l'alimentation, la santé, la nutrition. En matière d'environnement, en raison de son action sur les sols, l'air, l'eau, le vivant. Et économiquement, à travers l'emploi, le développement local, les territoires etc. C'est la prise en compte

¹ L' « omnibus » désigne l'ensemble des mesures rectificatives que l'on apporte au milieu d'une législature européenne.

de toutes ces dimensions qui dessinera les modèles agricoles à venir.

Absence de stratégie

A ces trois grandes fonctions, on peut adjoindre un certain nombre de paramètres, en particulier le rapport à l'international. Car on ne peut pas imaginer une politique agricole de l'après 2020 sans observer ce qui se fait dans les autres Etats et continents, où de véritables stratégies alimentaires à moyen et long termes sont mises en place. C'est le cas du Brésil et de la Chine. A l'heure où, au sein de l'Union, il est fortement question au mieux d'un statut quo, au pire d'une diminution budgétaire drastique pour les futures politiques publiques, d'autres régions du Monde sont au contraire en train de majorer les budgets liés à la politique agricole et alimentaire, et ce de façon considérable. Cela ne sera pas sans créer une distorsion en matière de moyens et de stratégies politiques entre l'Europe et le reste du Monde. Une Europe qui, si elle n'y prend pas garde, se fragilise grandement.

C'est dans ce contexte que la réforme se prépare : des inconnues et des impensés, des éléments non établis, des phases préalables non réalisées, le tout avec un budget contraint dès lors qu'on le regarde par le petit bout de la lorgnette.

Jean-Luc Bennahmias : Merci Eric. Selon moi, le débat principal porte sur l'extrême désaffection de nos populations par rapport à l'idée de l'Union européenne. Jean-Claude Juncker, le président de la Commission européenne a fait quelques efforts pour y remédier. Fin 2016, il expliquait ainsi qu'un certain nombre chefs d'Etats et de gouvernements qui prennent des décisions au sein du Conseil européen ou dans les différents Conseils des ministres, décident ensuite de ne pas

les appliquer. J'aimerais que nous abordions ce point pour tenter de donner des pistes.

Mais je me tourne à présent vers Tomas, pour aborder plus précisément le budget agricole de l'UE ainsi que vers Istvan, pour aborder le point de vue des pays de l'Europe centrale et orientale.

Volontairement irréaliste

Tomas Garcia Azcarate : Je vais être rapide et cru. L'Europe et avec elle la Pac vont tomber dans le trou du Brexit, soit à peu près 6 milliards par an, sur un budget de 45 milliards.

Dans le document de réflexion de la Commission sur l'avenir des finances de l'UE à 27, paru en juin dernier, et ratifié par les trois institutions communautaires, cinq scénarios sont présentés. Un seul d'entre eux envisage le maintien en l'état de la politique agricole ! Et il est présenté de manière à paraître irréaliste : « Faire beaucoup plus ensemble dans tous les domaines d'actions ». Dans toutes les autres options, le budget agricole diminue de manière importante. Quant aux priorités qui sont fixées, elles fléchissent la sécurité des citoyens européens, la gestion des migrations irrégulières et des réfugiés, le contrôle des frontières, la lutte contre le terrorisme, ce dont on ne peut se plaindre, mais elles ne mentionnent plus la sécurité alimentaire. Exit les fragilités de la filière viande, la dépendance à l'égard de l'approvisionnement en protéines, la lutte contre les zoonoses et pathologies végétales, à l'heure où sévissent la peste porcine africaine et la *Xylella fastidiosa*, qui pourrait bien le phylloxéra du XXIème siècle, décimant les cultures arboricoles européennes.

Cela signifie que non seulement il faut soustraire au budget de la Pac le manque à gagner du Brexit, soit 6 milliards, mais aussi d'autres postes de

dépense qui sont priorisés par rapport la politique agricole et qui pourraient correspondre à deux milliards.

Hold-up ?

Comment faire face à ce trou de 8 milliards ? Dans son document, la Commission, très courageuse, dit : les Etats-membres n'ont qu'à payer. On appelle ça le cofinancement. Comme si Bercy, pour la France, allait faire un chèque demain de près de deux milliards... Sachant qu'en plus, il n'y a là aucune redistribution à l'échelle communautaire : avec ce cofinancement, chaque pays soutiendrait ses propres agriculteurs. Voilà une approche très européenne !

Nous voilà donc à l'heure des choix, lesquels vont être extrêmement douloureux. Voyez déjà le psychodrame actuel, en France, à l'annonce par le Gouvernement du transfert complémentaire de 4,2% des crédits du premier pilier vers le deuxième pilier. Toute la profession agricole a crié au hold-up.

Cela veut dire qu'il va falloir inventer autre chose que les mécanismes habituels de la politique communautaire. En imitant par exemple le modèle des organisations de producteurs de fruits et légumes, qui lient les aides à des investissements structurants.

Mais, quoi qu'il arrive, cela n'est jouable que s'il existe au niveau européen, des mesures claires en faveur de la régulation de la chaîne alimentaire, notamment pour éviter les abus de position dominante de la grande distribution. Car si le libre marché équivaut à laisser le libre renard dans le libre poulailler, les agriculteurs ne parviendront pas à compenser par les prix le revenu agricole perdu du côté des aides.

Ensuite, il va falloir définir des priorités claires : quels sont les types d'agriculteurs que nous voulons vraiment voir sur notre territoire d'ici 20 ans ? Il manque à mon avis une réflexion sérieuse pour construire une vision d'avenir, à même de donner leurs chances à des produits locaux en circuits courts, par exemple.

Enfin, il a été question lors du débat précédent (<http://controverses-demarcillac.eu/blog/2017/10/13/le-progres-une-idee-a-redefinir/>) du « et » inclusif plutôt que du « ou ». Sauf que je suis désolé, mais il n'y a pas d'argent pour le « et ». A un moment donné, il va falloir quand même choisir.

Estomac vide

Istvan Feher : Pour ma part, je souhaite témoigner du fait que les agricultures d'Europe centrale et orientales veulent rester dans la politique agricole actuelle.

Mais, plus généralement, si l'on analyse l'histoire de la politique agricole commune, ses changements comportent toujours trois options. La première option : faire mieux. La deuxième : faire plus. Et la troisième : faire autrement. Cette troisième option n'a jamais été adoptée. Or, à mon avis, il faut créer justement une nouvelle situation.

Mon grand-père qui était un paysan, avait coutume de me dire, quand j'étais enfant : « Mon petit Istvan, personne ne peut faire de politique avec l'estomac vide ». Eh bien, cela signifie que la sécurité alimentaire est une question indispensable. Pourrons-nous ravitailler toute l'Europe, aussi bien, voire mieux qu'aujourd'hui ? Pourrons-nous continuer à exporter ?

Prenons l'exemple de la Hongrie. D'un côté, trois millions d'hectares sont occupés par de très grandes exploitations, avec une moyenne de 300 hectares. De l'autre, trois autres millions autres d'hectares cultivés,

occupés par une myriade de petites exploitations de 6 hectares en moyenne. Quelle politique agricole appliquer pour ces deux structurations radicalement différentes ?

Jean-Luc Bennahmias : Au vu de vos propos, pensez-vous qu'il est possible aujourd'hui de continuer une Union européenne à 27 ? Pour ma part, je ne le crois pas. Ne peut-on imaginer qu'un certain nombre de pays décident d'avoir des coopérations renforcées, et d'autres un engagement communautaire plus distendu ?

Noyau dur

Eric Andrieu : La question est simple mais la réponse plus complexe. Aujourd'hui, l'Europe à 27 dysfonctionne. C'est le moins qu'on puisse dire car des questions majeures, comme les harmonisations sociale et fiscale dont on parle depuis des décennies, ne sont toujours pas réglées. C'est un chantier énorme qui n'est pas près d'être mené à terme.

Comme toi, Jean-Luc, je ne pense donc pas qu'on puisse continuer à 27. Je fais partie de ceux qui prônent d'aller vers des coopérations renforcées pour un noyau dur de pays, on peut appeler ça une Europe à deux vitesses. Pour ce qui est de l'agriculture, il faut cependant rester très vigilants, car le marché à 27 représente quand même 500 millions d'Européens ! Il n'est donc pas question de nourrir cette population avec une Europe réduite.

Je voudrai également revenir sur les propos de Tomas. Il me semble que, souvent, on mélange effectivement les objectifs et les moyens et cela explique qu'on ait du mal à avancer au niveau de l'Union. Nous avons, c'est vrai, un véritable problème de redéfinition des objectifs en matière de politique agricole commune. Et tant qu'on n'aura pas réglé ce problème, nous continuerons à tout changer pour que

rien ne change, comme le fait la Commission pour la Pac post-2020. Sauf que nous n'avons plus les moyens de ne rien changer ! Après cinquante-quatre ans de politique agricole commune, nous voyons bien l'impasse dans laquelle nous sommes. Nous ne sommes plus en 1957. La réforme a répondu globalement à ses objectifs initiaux, mais entretemps, le monde a changé et nous sommes restés dans l'entre-soi. Nous ne sommes pas connectés à ce qu'il se passe chez les autres Etats-continentaux. Aujourd'hui, il nous manque ainsi une réflexion géostratégique pourtant indispensable.

Un plan protéines

Tomas, tu parlais de l'approvisionnement en protéines, je pense que c'est là un souci majeur. Nous sommes aujourd'hui dans l'incapacité de mettre en place un véritable plan protéinique à 27 ! Il nous faut donc nous reposer les questions de fond avant de penser la réforme. L'agriculture est-elle un secteur économique comme un autre ? Non. Elle a des conséquences directes sur la santé humaine. Toutes les études que nous lisons font un lien entre les maladies cardiovasculaires, certains cancers et autres pathologies. Il faut que nous nous interrogiions sur les effets induits des modèles alimentaires. Même chose sur le rôle de l'agriculture en termes d'environnement et des aménités positives. Or, dans les débats liés aux accords de libre-échange, l'agriculture se trouve placée comme la variable d'ajustement. Ce n'est plus tolérable.

L'agronomie revient sur le devant de la scène en matière de politiques agricoles, c'est un bon signal, mais il faut aller plus vite et beaucoup plus loin.

Si on décide collectivement que le lien entre agriculture, santé et environnement est prioritaire, ils

doivent orienter la politique publique dans les faits. Il y a eu un verdissement de la PAC actuelle, qui représente 30% du budget du premier pilier, sauf que le bilan en matière de biodiversité des Surfaces d'Intérêt Ecologique (SIE), montre que ces mesures sont inefficaces. Il est proposé de ne pas utiliser certains pesticides sur ces surfaces², qui occupent à peine 5% des terres arables d'une exploitation... Certains agriculteurs ont choisi, et c'est de bon augure, de cultiver sur ces surfaces des plantes riches en protéines sur ces espaces là, mais cela ne représente que 3% des 5% en termes de surfaces... C'est loin de constituer un plan protéinique à l'échelle communautaire !

Sortir de l'entre-soi

La conditionnalité des aides publiques par rapport à un véritable projet politique en matière de développement agricole, ce sont des questions que nous devons nous poser dans les semaines et les mois qui arrivent, à la lumière certes de l'entité communautaire, mais aussi au regard de ce qui se fait dans les autres états continents.

Pour cela, il faut sortir de l'entre soi agricole. Il faut que les agriculteurs arrêtent de ne parler qu'aux agriculteurs pour commencer à mettre en place des stratégies d'alliances avec les consommateurs.

Dernière remarque : on ne peut pas continuer à consacrer 40% du budget de l'Union européenne, sans traiter du rapport entre l'agriculture, l'économie et les territoires, c'est-à-dire l'emploi. A l'automne 2016, j'ai publié un rapport d'évaluation : « Comment la

Pac peut-elle améliorer la création d'emplois dans les zones rurales ? » Jusque-là, aucune évaluation de ce type n'avait été faite en cinquante-quatre ans... Une approche globale, croisant la santé, l'environnement, l'économie territoriale, doit être enfin initiée à la veille de la réforme de la PAC.

Jean-Luc Bennahmias : Je crois que nous sommes tous d'accord sur ce point. Tomas, d'après toi, existe-t-il une majorité au niveau de l'Union européenne capable de mettre en œuvre cette approche ?

Seul face aux tsunamis ?

Tomas Garcia Azcarate : Oui. Mais pour cela, il faut oublier le sigle Pac, pour adopter une politique alimentaire et territoriale commune, qui intègre également la lutte contre le changement climatique et contre le gaspillage alimentaire.

Ensuite, pour construire cette majorité alternative, il convient de légiférer pour avoir des règles communes sur des éléments essentiels, je pense aux règles de la concurrence, notamment. Il faut de même concentrer le budget sur de vraies valeurs ajoutées européennes, en s'assurant de la cohérence entre priorités communautaires et gestions nationales. Par exemple, on en peut pas laisser le secteur des fruits et légumes faire face, seul, à un embargo russe ou à la *Xylella fastidiosa*. Ce sont des tsunamis ! Même chose pour le filière volaille et la grippe aviaire. Ce sont des dossiers sur lesquels la solidarité communautaire redonne du sens à l'Europe.

Par ailleurs, dans un monde de volatilité des prix, il faudra certainement penser à des mécanismes différents, pourquoi pas des systèmes assurantiels ou des fonds mutuels.

Istvan Feher : J'aimerais ajouter qu'il faut également investir dans la

² Pour toucher le « paiement vert », soit environ 84€/ha, un agriculteur doit diversifier les assolements, instaurer des prairies permanentes et maintenir ou établir des SIE sur 5% de sa surface en terres arables.

recherche, la vulgarisation et le transfert des technologies. La Chine le fait.

Jean-Luc Bennahmias : André Torre, de votre côté, quelle lecture faites-vous des échanges que nous venons d'avoir ?

Des conflits de différentes formes

André Torre : J'aimerais avoir de bonnes nouvelles à vous annoncer après tous ces constats peu réjouissants, mais ce n'est pas le cas, car le monde a changé. Et le fait est que l'agriculture tient certes encore une place importante en termes de surface dans les espaces ruraux, mais qu'elle est devenue minoritaire en termes de développement économique, de revenu et d'emplois dans ces mêmes espaces. Quant à la Pac, si la France tient à ce que le premier pilier reste très important, d'autres pays préféreraient qu'on développe le deuxième pilier, voire un troisième, plus environnemental et social et beaucoup moins agricole.

Il y a là des incohérences et, dans les espaces ruraux en particulier, un désordre dans la nature, pour paraphraser Spinoza. Ce désordre se manifeste par des conflits de différentes formes, parfois violents, médiatisés, judiciairisés, comme Notre-Dame-des-Landes ou Sivens. Certains d'entre eux, pas les plus nombreux, tournent autour des activités agricoles : sur les pollutions à l'azote, les algues vertes, la consommation d'eau, etc.

De fait, les espaces ruraux connaissent deux grandes sources de conflictualité. La première, ce sont les infrastructures : les routes et autoroutes, les TGV, la production d'énergie, les usines de traitement des déchets. Mais également dans le domaine agricole, la méthanisation. Chez nos voisins allemands, elle a pris

une grande importance, au point que certaines entreprises agricoles sont plus attachées à la production énergétique qu'à celle du lait, par exemple. Cette problématique commence à se poser en France.

La deuxième grande source de conflictualité est directement liée aux terres agricoles : c'est celle du foncier, des usages des sols et des plans locaux d'urbanisme, ces derniers étant contestés à la fois par des agriculteurs qui veulent garder des terres agricoles, que par des agriculteurs qui voudraient, au contraire, passer leur foncier en terres constructibles pour réaliser des plus-values.

Une vision dangereuse

Pourquoi de tels conflits dans les territoires ruraux ? Il y a trois raisons majeures qui vont de l'échelle la plus macrocosmique jusqu'au niveau des individus. La première raison est liée aux politiques agricoles européennes, peu adaptées, voire erratiques. Vous avez parlé de la Pac mais je vais prendre un autre exemple. Celui de la politique qu'on appelle Horizon 2020, le nouveau programme de financement de la recherche et de l'innovation qui a démarré le 1er janvier 2014 pour 7 ans. Vous savez qu'après l'échec de la stratégie de Lisbonne qui promettait le développement de la connaissance, l'Europe a souhaité mener une politique de spécialisation intelligente des régions. Sauf que dans un pays comme la France, il n'est pas si évident de pointer des spécialisations pour chacune de nos macrorégions actuelles. Va-t-on choisir de faire de l'agriculture en Occitanie, de l'industrie dans les Hauts-de-France ou du tourisme en région parisienne ? Ce sont des choix extrêmement compliqués à réaliser, qui aboutissent à des situations de désordres générés d'en haut, par la difficile transposition des politiques

européennes. Lesquelles ont parfois des injonctions paradoxales, en cherchant à favoriser à la fois l'industrie, l'agriculture, les zones naturelles, les espaces protégés...

La deuxième raison est liée aux politiques nationales qui, en France, sont avant tout ciblées sur l'urbain et plus encore sur les métropoles. Nous en comptons désormais 19 à l'issue des lois NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) et celles-ci dessinent une France urbaine qui n'est qu'un trompe l'œil. Or l'activité de la France doit s'organiser tout entière autour de ces métropoles. Les campagnes et le péri urbain doivent se mettre à leur service, pour les nourrir, leur apporter des espaces de loisir et de nature, leur fournir de l'énergie etc. C'est une vision extrêmement dangereuse qui est en train de s'imposer. Ainsi, la semaine dernière, un rapport du mal nommé Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET), montre que les métropoles françaises sont très loin d'être des moteurs de leur territoire, à quelques rares exceptions près. Elles sont même plutôt en recul par rapport aux territoires ruraux, par exemple en termes de croissance démographique. Voilà pour moi une source importante de conflits : les projets de développement reposent sur de graves erreurs de jugement.

Enfin, et c'est la raison principale, sur un même lieu, la population française a des aspirations extrêmement différentes, et ce dans des espaces de plus en plus restreints comme les zones littorales ou le péri urbain. Quand l'un souhaite voir s'y enraciner l'agriculture, l'autre voudrait que se construise un immeuble, une troisième préférerait un espace de nature protégée, le quatrième une zone de loisir, etc.

Reste cette question : ces conflits de plus en plus nombreux constituent-ils

des freins ou, au contraire, sont-ils porteurs d'innovations pour le futur ?

ECHANGES AVEC LE PUBLIC

Jean-Claude Bévillard, *France Nature Environnement* : Je voudrai compléter ce qui a été dit sur le bilan de la Pac actuelle. Une partie des agriculteurs tirent aujourd'hui leur revenu, non pas de leurs productions, mais des aides communautaires. Par ailleurs, plus de la moitié des agriculteurs français vivent avec moins de 350 euros par mois. Enfin, rappelons que la prise en compte environnementale dans la PAC de 2013, à travers le volet vert dont vous avez parlé, a des effets extrêmement faibles. Dans ce contexte, pensez-vous que le Parlement parviendra à dépasser les égoïsmes nationaux et aura les épaules assez solides pour repenser de fond en comble la politique agricole ? D'autre part, vous avez l'air de considérer, et je le comprends, qu'il n'est pas possible d'aller vers une harmonisation sociale et fiscale. Or, sans cette étape, les distorsions de concurrence, notamment entre l'Ouest et l'Est, continueront de nuire à la Pac.

Flavien Roussel, *journaliste pour Cultivar et élu d'une petite commune rurale du Tarn* :

Il faut faire très attention quand on cite des chiffres pour le revenu des agriculteurs. Qu'est-ce que le revenu agricole ? Car au-delà du revenu monétaire strict, quel est le patrimoine, quelle est la réserve foncière ?

Ensuite, concernant les objectifs de la Pac. Aujourd'hui, grâce à l'innovation, il existe des machines agricoles capables, au centimètre près et à la dose voulue, de déposer un intrant quelqu'il soit. Pourquoi ne pas

encourager ces investissements sur la recherche et les technologies ?

André Graglia, *filière fruits et légumes* : Pensez-vous encore possible de trouver un dénominateur commun dans une Europe à 27, avec des peuples marchands et des peuples producteurs, des pro-régulations et des tenants du libéralisme ?

Autre interrogation : il me semble que jusqu'à présent, quelques outils de la Pac permettent, du moins sur le papier, de protéger nos marchés, de faire face au dumping sanitaire, social ou environnemental, d'instaurer des clauses de sauvegarde. Pourquoi la Commission n'a-t-elle pas activé ces leviers ?

Un peu de courage politique !

Enfin, deux suggestions. La filière fruits et légumes bénéficie d'un outil très structurant et vertueux qui fête ses vingt ans cette année, dont le grand principe a été le cofinancement U.E./filiales professionnelles. Quand la filière met un euro, l'Europe met un euro, pour soutenir l'adaptation, la modernisation, l'amélioration des pratiques environnementales, la commercialisation, etc. Pourquoi ne pas s'en inspirer ?

De même, il existe des mesures qui ne coûtent pas grand-chose si ce n'est un peu de courage politique. Je m'explique : pour traiter l'agriculture comme elle le mérite et comme les bâtisseurs l'ont voulue dans le Traité de Rome, il conviendrait d'instaurer une primauté du droit agricole sur le droit de la concurrence.

Karfa Diallo, *ONG Enda Pronat* : D'abord, laissez-moi vous dire quel bonheur c'est d'être en face de députés européens et de pouvoir échanger avec eux !

L'agriculture européenne exporte ses productions subventionnées vers le marché africain. Des relations encadrées par l'Accord de Partenariat Economique, l'équivalent pour nous du CETA que vous dénoncez, qui demande en gros aux Etats africains de lever leurs droits de douanes pour les produits européens. Pour le Sénégal que je connais bien, cela signifie d'abord que l'Etat renonce à sa deuxième source de revenu fiscal pour tous les produits européens... Ensuite, 70% des Sénégalais tirent directement ou indirectement leur revenu de l'agriculture. Ces gens-là ne pourront jamais avoir les moyens de concurrencer les produits importés à bas coûts. Si on détruit l'activité et le revenu de tous ces gens avec des politiques comme l'APE, ne vous étonnez pas si ces derniers quittent le Sénégal, qui se trouve à moins de quatre heures d'avion d'ici, et débarquent ici ! Cela risque d'impacter votre indice du bonheur...

Corinne Farla, *portail internet LocalAkt* : J'ai été très sensible au discours qui a été tenu sur le fait que le consommateur devait être impliqué peut-être un peu plus dans les décisions agricoles.

En revanche, je pense qu'il n'est pas vrai du tout qu'il y ait un désintérêt pour l'idée européenne, comme l'a dit J-L Bennahmias. Ce qu'il se passe en réalité, c'est un désamour envers les institutions européennes et nos soi-disant représentants.

A mon sens, la Pac au cours de son histoire n'a pas suffisamment pris en compte les problématiques du citoyen qui peut, aujourd'hui, comprendre et accepter celles des agriculteurs. Mais encore faut-il qu'on nous explique les tenants et les aboutissants de la Pac, les priorités définies et le modèle agricole proposé.

Antoine Messéan, *agronome INRA* : En vous entendant, j'ai le sentiment qu'il faut sortir de la PAC pour mieux y revenir. A l'origine, il y avait un projet et, depuis, on ne cesse de bidouiller un système. Il faut probablement repartir d'une page blanche.

D'autant que je fais l'hypothèse qu'en France, nous voulons aller vers un système plus diversifié, plus local, plus agroécologique. Sauf que, lorsqu'on étudie les freins à la diversification des systèmes de culture, on relève des freins techniques et des freins réglementaires dû au fait que les normes sont encore pensées pour l'ancien système, avec des variétés, des pesticides, des innovations classiques. Pareil pour la recherche et la formation, qui obéissent encore, pour partie, à d'anciens paradigmes. C'est tout ce système sociotechnique qui me semble verrouillé.

Pour le déverrouiller, il ne suffira pas d'agir sur un seul levier. Du coup, réformer la PAC ne suffit pas.

Nicolas Sinoir, *l'Atelier paysan* : D'abord, merci pour la qualité de vos interventions.

Je vais rebondir sur plusieurs choses que j'ai entendues. Déjà, une formule m'a frappé, je la trouve assez juste : « il y a des mesures qui ne coûtent pas grand-chose si ce n'est un peu de courage politique ». C'est le contrepied d'une autre remarque, qui prône le financement de nouvelles machines. Or il me semble justement que le matériel très coûteux est déjà amplement financé par l'Europe. D'autant que s'équiper plus cher, plus gros, plus puissant, plus amortissable... cette course en avant me semble un peu dénuée de sens.

La question du choix politique est d'autant plus importante que Tomas nous explique qu'on ne peut plus financer le « et », même s'il me semble qu'on s'illusionne un petit peu sachant

que ce qui est ainsi additionné, c'est un colosse dominant d'une part, et une myriade d'alternatives à la marge, d'autre part.

Je finirai sur la nécessité d'une ruralité vivante qui rejoint totalement la question de l'emploi, laquelle devrait être ultra importante dans la politique agricole à repenser.

Une Pac « Alter »

Tomas Garcia Azcarate : Cela rejoint ce que je propose lorsque je dis qu'il faut repartir d'une page blanche. Laquelle permettrait de construire une Pac « Alter » : une Politique agricole commune Alimentaire et Territoriale.

Concernant l'Afrique, je suis tout-à-fait d'accord avec vous sauf sur un point : vous dites que les produits agricoles européens sont subventionnés. Cela laisse entendre que ce sont eux qui font les prix mondiaux. Or, c'est l'inverse. Ce ne sont que des preneurs de prix mondiaux et c'est d'ailleurs un des problèmes du secteur du lait.

Ensuite, pour répondre à André Graglia, soyons bien clairs : dans le domaine de l'environnement, il n'y aura pas d'harmonisation sociale entre Etats-membres ni de mesures de protection aux frontières s. Car cela voudrait dire renoncer à la politique communautaire au bénéfice des politiques nationales, qui créeront encore plus de distorsions de concurrence. Moi, je crois en la possibilité de construire un socle commun autour d'une Pac Alter, qui reprend les groupements de producteurs, la réorganisation des filières, qui soutiendrait les circuits courts, les produits locaux, les produits de qualité etc. Sans cette dimension communautaire, on tue tout cela ; Prenez les fruits et légumes ; ce qui est à l'ordre du jour, c'est l'organisation des producteurs au niveau transnational. Car il faut pouvoir

répondre, dans un contexte de libre circulation des marchandises, à des entreprises multinationales comme Carrefour est une entreprise multinationale.

Istvan Feher : Pour ma part, je voudrai revenir en conclusion sur les propos d'André Torre. Car il faut être lucide : la concentration des terres va se poursuivre, le nombre d'agriculteurs va continuer à diminuer dans plusieurs pays européens, notamment dans l'élevage. Et le capital sera de plus en plus nécessaire pour financer le progrès technique, l'automatisation et l'industrialisation qui vont croissants. Reste cette grande question : comment pouvons-nous aider les agriculteurs pour qu'ils améliorent leur niveau de savoir-faire ? En développant la formation continue et la vulgarisation.

André Torre : Il ne faut pas se tromper de bataille. Aujourd'hui et pour l'avenir, la vraie richesse, ce sont les terres agricoles. C'est bien ce qui explique bon nombre de conflits dans le monde. Car il faut assurer l'alimentation des populations. Certains ne s'y trompent pas. Les Chinois, par exemple, sont en train d'acheter des millions d'hectares en Erythrée et ailleurs. De même que les grandes multinationales, sans oublier les métropoles qui font pareil autour de leur cœur.

Créons une Organisation mondiale de l'agriculture !

Eric Andrieu : Je partage totalement cette remarque et je vous conseille un ouvrage « *Le défi chinois* », de Jean-Yves Carfantan (Le Seuil). Cela pose aussi la question du choix de société à laquelle on aspire quant à la place des agriculteurs dans le milieu rural. Concernant les aspects budgétaires. Si au regard d'objectifs politiques, les

moyens ne sont pas suffisants, on se met dès le début en position d'échec. Or aujourd'hui les moyens à l'échelle communautaire sont largement insuffisants face aux nouveaux enjeux que nous connaissons. Car l'Europe continue à fonctionner comme à l'origine, sans budget propre, mais par l'addition de contributions des Etats. Cela ne peut pas continuer. Certains parlementaires dont je suis se battent pour qu'elle dispose de ressources propres. En fait, il faut que l'UE passe du statut de syndicat à vocation multiple, au statut de Communauté de communes.

De même, nous nous battons pour que la chaîne alimentaire ne fonctionne plus sur trois pieds, mais sur quatre : à la production, la transformation et à la distribution, il faut ajouter la consommation. Si l'on veut changer fondamentalement les modèles agricoles, il faut des stratégies d'alliances nouvelles.

Autre remarque, par rapport à ce qu'a dit Karfa Diallo sur les politiques commerciales, je suis d'accord. En acceptant d'inclure l'agriculture dans l'OMC, nous avons induit certains modes de fonctionnement regrettables. Il est ainsi totalement irresponsable qu'à l'échelle de l'Union, il y ait des accords de libre échange avec l'Australie, avec la Nouvelle Zélande, avec le Canada qui vont avoir des conséquences désastreuses pour nos agricultures. Il faut sortir ce secteur de l'OMC. Créons plutôt une OMA., une Organisation mondiale de l'agriculture !
